



CNRS-INSERM
INRIA-IRD-INED
INRETS-INRP

Le 23 novembre

Luttons pour nos salaires, nos emplois, nos carrières et toujours nos retraites

Tout pour le patronat et les grandes fortunes

En 2009, 922 milliards d'euros de richesses ont été produits en France par les salariés du privé et du public. 26 % de cette somme ont été versés en dividendes aux actionnaires. Toujours en 2009, le patronat a bénéficié de 140 milliards d'exonération de cotisations sociales, et de taxe professionnelle. De plus les établissements financiers qui ne paient pas de cotisations sociales sur les sommes qu'elles utilisent pour spéculer ont bénéficié en 2009 de 146 milliards d'exonérations. C'est 528 milliards qui au total sont allés grossir en 2009 les profits des entreprises. Ce qui ne les empêche pas de continuer à délocaliser. L'observatoire du « *Fabriqué en France* » révèle que les produits assemblés dans l'Hexagone ne contenaient de composants français qu'à hauteur de 69% en 2009 contre 75% en 1999. L'affaire Woerth-Bettencourt a révélé les liens incestueux que le pouvoir politique et les dirigeants d'entreprises entretiennent. Le premier fait tout pour permettre l'enrichissement des seconds. Le boucler fiscal permet aux hauts revenus de ne pas payer en impôt plus de 50 % de leurs revenus. Mais il ne prend en compte que les revenus provenant du travail des autres (dividendes, plus values...) qui n'ont pu être escamotés par le passage dans les niches fiscales et par leur placement au soleil des paradis fiscaux. Pour alléger encore l'impôt des possédants le boucler fiscal prend en compte la CSG, la CRDS qui sont des cotisations sociales.

Pour les salariés...

C'est rigueur et restriction.

En 2011 le budget de l'Etat sera de 274,8 milliards d'euros soit la même somme que cette année. Les conséquences seront :

1°) le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite, soit 31 638 qui vont passer à la trappe l'année prochaine et ceci jusqu'à 2013 inclus soit un total de 97 000 emplois de supprimés. Ces chiffres sont des minima, puisque dans le cadre de la LOLF, la fongibilité asymétrique¹ permet de convertir les emplois en crédits de fonctionnement. Ces chiffres ont des conséquences calamiteuses pour les conditions de travail des fonctionnaires et pour les citoyens qui voient reculer la présence de l'Etat sur le territoire. Dans la recherche et l'enseignement supérieur les effectifs seront maintenus jusqu'en 2013, il faut bien du personnel pour faire la recherche que les industriels transfèrent à la recherche publique

2°) le gel des salaires pendant 3 ans. Nos salaires sont indignes de nos qualifications. Le salaire des débuts de grille des AT2, TCN est quasiment le smic, celui des AI, IE, IR est respectivement 1.16, 1.27, 1,42 fois le smic, celui des CR de 1.5 fois le smic et celui des DR de 2.25 fois le smic. La réponse du pouvoir à la smicardisation de la profession, c'est les primes qui déstabilisent les collectifs de travail. Comment payer son loyer avec de tels salaires surtout quand on débute dans la profession ?

Dans l'ensemble de la Fonction Publique d'Etat, la rémunération moyenne brute a diminué de 7,5 % de 1992 à 2009 alors que les primes croissaient de 36%. Les primes, c'est l'aléatoire assuré et la

¹ Ce terme signifie que les crédits destinés à rémunérer des emplois peuvent être transformés en crédits de fonctionnement par contre la réciproque n'est pas possible

montée en puissance des fonds de pension pour la retraite des fonctionnaires avec la Retraite Additionnelle de la Fonction Publique alimentée par ces primes.

Le gel des salaires et le très faible nombre de recrutements signifie le blocage des carrières.

C'est incertitude et précarité

Une enquête réalisée en octobre révélait que 1 Français sur 3 prévoit de dépenser moins en cette fin d'année pour l'achat de produit consommation courante (alimentation, habillement), et de mettre moins d'argent de coté dans les mois à venir.

8 millions de personnes (13%) vivent en France en dessous du seuil de pauvreté soit 949 €. Le minimum vieillesse comme l'allocation adulte handicapé sont inférieurs à ce seuil de pauvreté, signifiant que loin de s'attaquer à la pauvreté le gouvernement la provoque et l'organise. Toutes les enquêtes montrent que les salariés ont peur de se retrouver exclus et de sombrer dans la pauvreté.

D'après le Bureau International du Travail, le taux de chômage des jeunes en France s'élève à 24%. En un an, le nombre des jeunes au chômage a augmenté de 139 000 alors qu'il n'avait augmenté que de 1700/an de 1996 à 2006. Le BIT s'inquiète du délai sans cesse retardé des jeunes pour entrer dans le marché du travail ainsi que leur paupérisation, il pointe « le risque d'une génération perdue de jeunes gens qui sont totalement détachés du marché du travail et ont perdu tout espoir de pouvoir travailler pour gagner décemment leur vie ».

Dans la recherche et l'enseignement supérieur, où le nombre de postes ouverts au concours est ridicule, la précarité est devenue la base de l'organisation du travail. L'ANR ne cesse d'engendrer des précaires, ils sont actuellement 8000. Les organismes de recherche et les universités usent de tous les artifices pour ne pas les convertir en CDI comme ils en ont l'obligation après 6 années de CDD.

Le grand emprunt pour la recherche c'est la déstabilisation des UMR et encore plus de CDD dans les laboratoires.

Le pouvoir a réussi à faire passer en force sa réforme des retraites. Mais si les salariés n'ont pas gagné, ils ne sont pas battus. Ils sont sortis renforcés dans leur détermination à défendre leurs garanties collectives, leurs conquêtes sociales. La bataille des retraites annonce d'autres affrontements entre d'un coté le pouvoir politique et patronal et de l'autre le monde du travail.

Dans la lancée du mouvement de défense des retraites, les organisations syndicales CGT, CFDT, FSU, UNSA, Solidaires appellent les salariés à une journée interprofessionnelle d'action sur l'ensemble du contentieux revendicatif : salaires, carrières, précarité...

Le SNTRS CGT appelle les personnels de recherche à participer aux initiatives régionales.

En Ile de France
Marchons sur la Bourse en partant de l'Opéra à 12h

<p>ADMINISTRATIFS CHERCHEURS INGENIEURS TECHNICIENS</p> <p>THESARDS REJOIGNEZ UN SYNDICAT <i>Inter-catégoriel</i> <i>Indépendant</i> <i>Démocratique</i> <i>Unitaire</i></p>	<p style="text-align: center;">J'adhère au S.N.T.R.S-C.G.T</p> <p>NOM : _____ Prénom : _____</p> <p>Corps et grade : _____</p> <p>Adresse du labo ou service : _____</p> <p>Téléphone : _____ Fax: _____</p> <p>Courrier Electronique : _____</p>
<p>SNTRS-CGT 7, rue Guy Môquet 94801 VILLEJUIF Tél. 01 49 58 35 85 - Fax 01 49 58 35 33 - Mèl : sntrscgt@vjf.cnrs.fr Web : http://www.sntrs.fr</p>	